



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 5 MARS 2024

CONVOCATION EN DATE DU 28 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION N° 17/01/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 26

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse, DI GIULIO Cécile

Membres absents : MM. GRATTEPANCHE Céline

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 Mars 2014 d'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite loi ALUR) modifiant l'article L 211-2 du Code de l'Urbanisme et disposant désormais que la

compétence en matière de plan local d'urbanisme de l'EPCI emporte compétence de plein droit en matière de droit de préemption urbain ;

Vu la délibération n°309/15 en date du 13 avril 2015 du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut relative au transfert de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 Septembre 2015 modifiant les statuts de La Porte du Hainaut, relatif à la prise de compétence en matière de PLU ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date 10 Juillet 2020 relative à la délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire et notamment de l'exercice du droit de préemption qu'il en soit titulaire ou délégataire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones classées en urbaine (U) et à urbaniser (AU) et instaurant une convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption déléguant l'exercice du droit de préemption urbain aux communes à l'exclusion des zones économiques d'intérêt communautaire et des opérations reconnues d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Février 2021 approuvant la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) à passer avec la CAPH ;

Vu les déclarations d'intention d'aliéner listées ci-dessous auxquelles Monsieur le Maire a répondu défavorablement, en vertu de sa délégation, compte tenu qu'il n'existait pas de projet sur ces secteurs ;

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter les biens suivants :

Date de réception	Situation du bien	Date de renonciation
27 Novembre 2023	27 rue Danton Section BA n°27	11 Décembre 2023
01 Décembre 2023	340 Avenue Jules Guesde Section BD n°324	18 Décembre 2023
01 Décembre 2023	65 rue Arthur Brunet Section AA n° 112	18 Décembre 2023
07 Décembre 2023	7 Allée Ampère Section AO n°193	18 Décembre 2023
19 Décembre 2023	342 Avenue Jules Guesde Section BD n°326	18 Janvier 2024
02 Janvier 2024	12 rue Camille Desmoulins Section BA n°470	18 Janvier 2024
05 Janvier 2024	12 rue de Ruhla Section BD n°904	18 Janvier 2024
09 Janvier 2024	66 route d'Erre Section ZB n°58 et 59	18 Janvier 2024
17 Janvier 2024	4 rue Roger Salengro Section AN n°136	7 Février 2024

22 Janvier 2024	Rue Victor Hugo Section BA n°1008	7 Février 2024
24 Janvier 2024	35 rue Pierre Courtade Section BH n°452	7 Février 2024
30 Janvier 2024	13 rue Gustave Delory Section AZ n°72	7 Février 2024
07 Février 2024	51 rue Victor Hugo Section BA n°1007	20 Février 2024
12 Février 2024	9 et 9 bis rue Ledru Rollin Section AZ n°14	20 Février 2024
14 Février 2024	2 Allée Branly Section AO n°211	20 Février 2024

Fait en séance les jour, mois et an susdits
 POUR EXTRAIT CONFORME,
 Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Karine STIEVENARD.



ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2024

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20240305-17_01_2024-DE

Date d'affichage : 13/03/2024

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

